

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَاءِ ذِي الْقُرْبَى وَيَنْهَى عَنِ الْفَحْشَاءِ
وَالْمُنْكَرِ وَالْبِغْيِ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ

وَقَالَ النَّبِيُّ ﷺ: مَنْ أَحَبَّ أَنْ يُبْسَطَ لَهُ فِي رِزْقِهِ، وَيُنْسَأَ لَهُ فِي أَثَرِهِ، فَلْيَصِلْ
رَحِمَهُ

Chers frères et sœurs musulmans,

Le sujet de notre prêche d'aujourd'hui est la **"sila-i rahim"**, c'est-à-dire le maintien des liens familiaux. Notre religion nous commande de renforcer nos liens sociaux à travers des actes d'adoration et de bon comportement tels que maintenir le contact avec nos proches, saluer les autres, visiter les malades, participer aux funérailles et respecter les droits des autres. Négliger ces devoirs expose à un risque de punition sévère dans l'au-delà.

La "sila-i rahim" implique de visiter et de prendre des nouvelles de nos proches, de réconcilier les cœurs et de leur témoigner de l'attention. C'est un devoir pour chaque croyant, que nos proches soient pécheurs ou non-musulmans. Rompre les liens familiaux est interdit, car cela peut réduire les bénédictions et raccourcir nos vies.

Comme le dit notre Seigneur dans le Saint Coran : **"Craignez Allah et maintenez les liens de parenté."** (Sourate An-Nisa, verset 1). **Allah ordonne la justice, la bienfaisance envers les proches et interdit l'indécence, le mal et la transgression.** Ces rappels nous aident à bien nous conduire.

Le Prophète Muhammad ﷺ a enseigné : **"Celui qui souhaite que sa subsistance s'élargisse et sa vie soit prolongée devrait prendre soin de ses proches."** (Rapporté par Bukhari). Il a également dit : **"La meilleure des dépenses est celle que tu fais pour ta famille, puis celle que tu fais pour tes proches."** (Rapporté par Muslim).

Faire le bien, aider les pauvres et les nécessiteux est une belle adoration. Cependant, un musulman qui est avare envers sa famille à la maison ne réalise pas pleinement ces bonnes actions. La bienveillance commence par ceux qui nous sont les plus proches.

Chers croyants, La vie sur terre est éphémère, comme un séjour dans une auberge. Nous en sommes les hôtes temporaires, et un jour, notre caravane se mettra en

route. Comment nous comportons face aux événements de cette vie déterminera notre moralité et notre préparation pour l'au-delà.

Visiter nos proches au moins une fois par an est un devoir religieux. Si ce n'est pas possible physiquement, prendre des nouvelles par téléphone est également acceptable. Apporter un petit cadeau lors des visites est une belle tradition sunnite.

La "sila-i rahim" ne doit pas être pratiquée dans l'attente d'une réciprocité. Nous devons la pratiquer même envers ceux qui nous ont oubliés ou ignorés, car nous n'avons pas choisi nos parents, mais nous choisissons notre comportement envers eux.

Rappelons-nous que chacun sera jugé pour ses intentions et ses actions.

Je termine mon prêche avec ce hadith du Prophète Muhammad ﷺ : **"Celui qui répond par un acte similaire à celui de son parent n'a pas véritablement protégé et soutenu sa famille. Mais celui qui protège et soutient ses parents, même s'ils ont cessé tout contact, continue à leur faire du bien."** (Rapporté par Bukhari).